

BULLETTIN MUNICIPAL DE WOTTON

L'ÉCHO

Parution du 23 décembre 2013

SÉANCE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2013

- Nomination du Maire suppléant, le conseiller Michel McDuff est nommé pour les 6 prochains mois ;
- Dépôt du calendrier des séances régulières du Conseil pour la prochaine année, un avis public a été publié au bureau municipal et au bureau de poste;
- En vue du bon fonctionnement du bureau municipal en l'absence de la Directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Carole Vaillancourt, Madame Caroline Larose est nommée à ce poste en remplacement temporaire; De plus, pendant la durée de ce remplacement, un nouvel horaire est en vigueur soit la fermeture du bureau au public le mercredi toute la journée et ce jusqu'à nouvel ordre;
- Remplacement du Chef d'équipe à la voirie, Monsieur Michel Raiche est nommé;
- Vu le congé à son poste par la nomination au remplacement du Chef d'équipe, le poste de journalier opérateur de Monsieur Michel Raiche est affiché;
- Vu le retour du congé de maladie du mécanicien opérateur Philippe Boisvert, Monsieur Denis Bissonnette est mis à pied;
- La municipalité de Wotton demande un délai supplémentaire au Ministère de la sécurité publique pour l'entraide automatique pour le schéma de couverture de risques incendie de la MCR des Sources ;
- Vu l'arrivée de l'échéance pour le renouvellement du contrat de l'assurance collective et les soumissions demandées, il y aura un changement d'assurance collective pour les 15 prochains mois;
- Demande de citoyens pour l'entretien d'une partie du chemin du 1^{er} Rang en hiver, le Conseil refuse la réouverture de cette partie de route;
- Demande du Club optimiste pour l'étude du projet d'un parc de planches à roulettes, un comité est formé et l'étude du projet débutera dès janvier 2014;
- Demande du Comité des loisirs à l'effet de reconduire leur demande de location du Centre multifonctionnel aux mêmes conditions que les années précédentes pour la ligue de hockey balle les mercredis soirs; Cette demande est acceptée;
- Le Conseil entérine les décisions prises par l'ancien Conseil concernant le projet Habitations populaires prévu dans l'immeuble du 765, rue St-Jean; un comité est mis sur pied pour recueillir des noms et des informations;
- Dépôt et lecture par la Mairesse du « rapport sur la situation financière budgétaire de la municipalité »;
- Le Conseil reconnaît l'OBNL Corporation d'initiative communautaire (CIC) comme étant un organisme œuvrant sur son territoire et lui permet de s'assurer avec le programme de l'UMQ pour les OBNL;
- Demande de la Société de développement de Wotton pour le remboursement des taxes suite à l'étude de positionnement touristique qui a été effectuée; Cette demande est acceptée;
- Avis de motion est donné pour les 6 des 7 règlements harmonisés de la MRC des Sources;

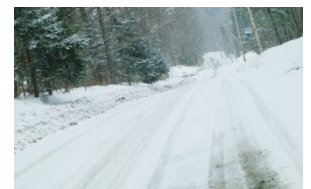
STATIONNEMENT INTERDIT- RÈGLEMENT 45-99



- Nous vous informons que le Règlement no 45-99 prévoit que « En hiver, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public, **entre 23h00 et 7h00**, du **15 novembre au 1^{er} avril inclusivement**, et ce, **sur tout le territoire de la Municipalité** ». La Sûreté du Québec est désignée pour l'application de cette réglementation.
- Les personnes qui ne respectent pas ce règlement s'exposent à recevoir une **contravention** de la Sûreté du Québec. De plus, tout véhicule en infraction sera déplacé, aux frais de son propriétaire s'il nuit au déneigement ou au passage d'un véhicule d'urgence.

IL EST ÉGALEMENT INTERDIT :

- de pelleter la neige **de votre entrée dans la rue**;
- d'obstruer les accès aux bornes-fontaines par des accumulations de neige.




QUÉBEC 511

- ❖ Avant de prendre la route cet hiver, assurez-vous des conditions routières. Comment ? En allant sur le site www.quebec511.gouv.qc.ca/fr, vous pourrez connaître l'état du réseau routier en direct.
- ❖ Puisque la Municipalité n'entretient plus les chemins du Ministère des Transports du Québec, vous pouvez rejoindre le ministère au **819-620-8809 (patrouilleur)** pour les routes du Ministère, soit de la route 255 à la route 112 et de la rue Gosselin jusqu'à St-Georges-de-Windsor.

COMMUNIQUÉ DU SERVICE D'INCENDIE DE WOTTON ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

NE LAISSEZ PAS LE FEU GÂCHER VOTRE TEMPS DES FÊTES!

Ministère de
la Sécurité publique

Québec  **Wotton, le 20 décembre 2013.** — Les risques d'incendie demeurent présents, surtout durant la période des fêtes. Les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous rappellent les conseils de prudence suivants.

L'avertisseur de fumée



- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée, électrique ou à pile. Remplacez la pile si elle est faible ou morte.
- Remplacez votre avertisseur s'il est défectueux ou installé depuis plus de 10 ans.
- N'enlevez jamais la pile de votre avertisseur pour faire fonctionner un jouet ou autre objet à pile.

Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, comme une plinthe électrique ou un foyer.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.



Les lumières décoratives

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC.
- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières conçues pour l'extérieur.
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et non pas avec des clous ou des punaises.

Les chandelles



- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable.
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance.
- Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable.
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

Pour plus d'information sur les mesures à prendre pour se protéger contre les incendies, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le site securitepublique.gouv.qc.ca à la section *Sécurité incendie*.

Votre service de sécurité incendie et le ministère de la Sécurité publique vous souhaitent un joyeux temps des Fêtes.

OUVERTURE DE LA PATINOIRE



L'horaire de la patinoire pour la saison 2013-2014, se retrouve sur le site web de la Municipalité au www.wotton.ca

❖ Le Centre multifonctionnel est de plus en plus demandé pour location avec la patinoire. À cet effet, notez que pour la période des fêtes ainsi que les samedis de l'hiver, en cas de réservation seulement, la patinoire sera ouverte au public jusqu'à 16h00 puisque souvent les locataires désirent louer la salle et la glace.

❖ Pour l'instant, la température ne nous permet pas d'ouvrir au public mais dès que la glace sera disponible, nous vous aviserons en laissant un message sur le téléphone de la Municipalité (819-828-2112). L'horaire se retrouve au bureau municipal, au Dépanneur, au bureau de poste et à l'entrée du Centre multifonctionnel.



CUEILLETTE DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES ORDURES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

- ❖ Avis aux résidents dont la cueillette des ordures et récupération se fait ordinairement les **« MERCREDIS » : pour les deux (2) prochaines semaines, LA CUEILLETTE SE FERA LES LUNDIS 23 ET 30 DÉCEMBRE**. Vous pouvez placer votre bac, la veille ou avant 7h00 le matin.
- ❖ Pour la cueillette du **mardi, il n'y a aucun changement**, donc les cueillettes se feront comme à l'habitude.
- ❖ Le calendrier des cueillettes régulières des matières résiduelles et des collectes spéciales des objets lourds pour 2014 suivra par le prochain bulletin l'Écho ou dans votre compte de taxes. D'ici là, veuillez donc continuer de faire l'alternance entre le recyclage et les déchets.

CUEILLETTE DES SAPINS DE NOËL

- Il y aura encore cette année une cueillette des sapins de Noël. Cette cueillette spéciale des sapins aura lieu le **lundi 6 janvier 2014**. Nous vous demandons de placer votre sapin au bord de votre entrée privée le lundi matin dès 7h30. La cueillette s'effectuera au cours de la journée.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- 📖 Avis aux usagers de la bibliothèque municipale : Durant la période des Fêtes, la bibliothèque sera fermée du 23 décembre 2013 au 6 janvier 2014.
- 📖 Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite de **« JOYEUSES FÊTES »!**



HORAIRE DES FÊTES -FERMETURE DU BUREAU

- Prenez note, que durant la période des Fêtes, le bureau fermera à **16h00**, lundi le **23 décembre 2013**. Nous serons de retour le **6 janvier au matin**. Pour toute urgence, veuillez communiquer avec le Chef de la voirie au (819) 571-9544.

Par : **Caroline Larose**, en l'absence de
Carole Vaillancourt
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

VŒUX DES FÊTES

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2014

La Magie du temps des Fêtes opère sur chacun de nous un mélange de joie et de mélancolie.

C'est aussi une occasion de rapprochements avec les personnes que nous aimons.

Nous vous souhaitons que la prochaine année soit fertile en réalisations de toutes sortes mais surtout qu'elle vous apporte paix et sérénité.

Les membres du Conseil et les employés de la Municipalité de Wotton se joignent à moi pour vous souhaiter nos



Meilleurs vœux!

*Carole Vaillancourt
Directrice générale et Secrétaire-trésorière.*

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ (C.M. art. 955)



Chers citoyens et citoyennes de Wotton,

C'est avec plaisir que je vous fais part, pour une première fois, du rapport sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2012 tel qu'il m'est prescrit par la loi et de vous communiquer les résultats anticipés pour 2013. Je vous donnerai également, un aperçu des projets que nous prioriserons en 2014.

Année 2013

Voici donc le résultat des états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2012, selon le rapport du vérificateur, et je mentionnerai également les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation de l'exercice 2013.

1. États financiers de l'exercice 2012 selon le rapport du vérificateur et du programme triennal d'immobilisations consolidé

Activités financières de fonctionnement

➤ Revenus	2 115 079\$
➤ Dépenses des activités financières	2 198 968\$
Excédent ou (déficit) de l'exercice	(83 889\$)

Conciliation à des fins fiscales:

➤ Revenus d'investissement	<u>(27 286\$)</u>
➤ Excédent avant conciliation à des fins fiscales	(111 175\$)
➤ Amortissement	486 261\$
➤ (Gain) Perte sur remboursement sur cession	0\$
➤ Remboursement dette à long terme	(94 884\$)

Affectations :

➤ Activités d'investissement	(182 039\$)
➤ Excédent de fonctionnement affecté	<u>(26 439\$)</u>
➤ Total	182 899\$
➤ Surplus (déficit) de l'année	71 724\$

L'exercice financier 2012 s'est terminé avec un surplus des opérations de 71 724\$, pour se solder avec un surplus de **87 720\$** suite aux opérations consolidées des organismes qui affichent un surplus de **15 996\$**.

Répartition des dépenses triennales en immobilisation pour les années :

2013 : 1 687 500\$ 2014 : 305 000\$ 2015 : 240 000\$;

Pour un montant total de \$2 232 500.

2. Indications sur les résultats de l'exercice 2013.

Pour l'année en cours, le Conseil a adopté un budget de 2 008 014\$, avec un taux de taxe foncière générale de 1,1915\$ du 100 \$ d'évaluation foncière.

Durant l'année 2013, plusieurs travaux reliés à la TECQ ont été réalisés cependant, les travaux de réfection des deux postes de pompage d'égouts (St-Jean et Gosselin) seront finalisés en 2014.

- Selon l'entente Canada-Québec relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, un montant de 628 698\$ répartis sur 4 ans à raison de 25%/an, est prévu pour les années 2010-2013. Ce montant servira pour la mise aux normes des infrastructures d'aqueduc et d'égout, et d'autres types d'infrastructures. À ce jour, la Municipalité a reçu un montant de 392 335\$ pour les travaux de mise aux normes.

- À l'été 2013, la Municipalité a procédé à l'installation d'un système de chloration en continu. Ces travaux s'ajoutent aux autres travaux d'aqueduc déjà prévus pour la mise aux normes du réseau d'aqueduc et d'égout.
- Une subvention, dans le cadre du Programme d'Amélioration du Réseau Routier Local, au montant de 21 000\$ nous a été accordée par la Députée Karine Vallières. Cette somme a servi à la réfection du 7^e rang.
- Dans le but de maintenir une bonne qualité de son réseau routier, la Municipalité a procédé à plusieurs travaux d'entretien sur différents chemins municipaux, dont des travaux de drainage de la route (fossés et rechargement).

Voici le détail des règlements d'emprunt au 31 décembre 2013

◆ **Règlements 78-02 et 107-07**

Ces deux (2) règlements ont fait l'objet d'un refinancement en 2012, d'un montant de **302 500\$**. Solde **245 600\$**. Échéance, 10 juillet 2017.

◆ **Règlement 79-02 :**

Emprunt initial 253 000\$, en 2003. Solde **53 200\$**. Échéance 15 octobre 2018.

◆ **Règlement 116-09 :**

Emprunt initial 600 000\$ en 2010. Solde **504 300\$**. Échéance le 13 avril 2019.

◆ **Règlement 124-10 :**

Emprunt de 125 000\$, en 2010. Solde **52 600\$**. Échéance le 16 septembre 2015.

◆ **Règlement 129-11 :**

Emprunt initial de 825 000\$ en 2011. Solde de **715 600\$**. Échéance le 26 mars 2026. Cet emprunt a fait l'objet d'une **subventionnée du M.E.L.S.** (Min. Éducation, Loisirs et Sports) au montant de **320 691\$**.

Afin de favoriser la diminution des Gaz à Effet de Serre, la Municipalité de Wotton offre à sa population, depuis un certain temps déjà, plusieurs services de récupération : la cueillette du plastique des balles rondes, le ramassage des feuilles mortes, la cueillette des sapins de Noël, un dépôt au bureau municipal pour des piles, des cellulaires, les cartouches d'encre, les lampes fluo-compactes, les tubes fluorescents et un conteneur au garage municipal pour les contenants de peinture et d'huile usée. De plus, de mai jusqu'au début décembre, un conteneur pour la récupération de tous les matériaux secs est installé sur le terrain de la Municipalité, dans le parc industriel.

Il serait important de vous rappeler de continuer à récupérer encore plus, afin d'éviter que ces objets se retrouvent au site d'enfouissement. Le coût pour l'enfouissement des déchets est de **60,00\$ la tonne** majoré d'un montant de **9,78\$** pour la redevance régulière et de **11,52\$** pour la redevance supplémentaire, selon le Règlement sur les redevances exigibles du MDDEFP. À cela s'ajoute les frais des cueillettes aux deux semaines.

Chaque année, nous nous faisons un devoir de soutenir notre milieu. Plusieurs subventions ont été remises aux organismes.

3. Rémunération des membres du Conseil

Selon le règlement 89-04, la rémunération versée pour le Maire est de 6 222,98\$ en plus d'une allocation de dépenses de 3 111,50\$. Chacun des conseillers a reçu une rémunération de 2 115,96\$ et une allocation de dépenses de 1 057,87\$, pour l'année 2013. Ce montant sera indexé annuellement au même taux que celui prévu à l'intérieur de la convention collective des employés du SCFP, section locale 3842.

4. Orientations 2014

Notre année 2014 sera la 3^e année du rôle triennal 2012-2014. À l'exception d'améliorations apportées à votre propriété, la valeur des évaluations imposables n'a pas changée depuis le dépôt du nouveau rôle triennal en janvier 2012.

Pour 2014, le Conseil municipal a la ferme intention d'adopter un budget *prudent et responsable*. Nous mettrons tout en œuvre afin de maintenir un taux de taxation abordable tout en continuant d'offrir de bons services à la population et ce, sans oublier ni perdre de vue la capacité de payer des citoyens.

Dans cette perspective, le conseil municipal a plusieurs idées et projets pour la prochaine année mais ceux-ci sont, pour la majorité, à très faibles coûts et permettront même certaines économies. On parle ici d'organiser au Forum afin de consulter la population au printemps, d'améliorer nos communications et notre transparence en mettant à jour notre site internet, en dynamisant le bulletin mensuel « L'Echo » et en étudiant la possibilité de faire un virage « sans papier ». En 2014, nous

procéderons à une planification stratégique ainsi qu'à une bonne évaluation de la qualité de nos services en consultant la population et les organismes sur notre territoire. Le projet de construction d'un nouveau garage municipal continuera d'être étudié (mentionnons que celui-ci ne répond plus aux exigences de sécurité de la CSST et de nombreuses améliorations devraient être faites : isolation, changement de la fournaise et des conduits de chauffage, remplacement des réservoirs, etc.). Finalement, nous procéderons à l'embauche d'un officier en bâtiment à temps partiel afin de répondre aux demandes de permis et livrer ceux-ci dans les meilleurs délais possible et nous travaillerons, à rendre le Centre Multifonctionnel plus rentable en trouvant des façons pour qu'il soit encore plus utilisé qu'il ne l'est actuellement. Ce seront là les priorités du conseil en 2014.

5. Octroi de contrat

Selon l'article 955 du Code Municipal, les municipalités sont soumises à des règles précises pour l'octroi de contrats. Je dépose donc la liste de tous nos contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ conclus en 2013 (ou les contrats de plus de 2 000\$ conclus avec le même contractant comportant une dépense totale qui excède 25 000\$).

6. Conclusion

En conclusion, je vous invite, à titre de citoyens et citoyennes, à continuer de prendre une part active à la vie de la Municipalité en assistant aux séances du Conseil municipal et en participant aux activités sur notre territoire.

J'aimerais dire un sincère merci à tous mes collègues élus, aux employés (es), aux pompiers, aux bénévoles de la bibliothèque ainsi qu'aux bénévoles des nombreux organismes pour leur dévouement, leur bon travail et leur excellente collaboration.

L'année 2014 sera une année de belles réalisations pour notre municipalité sur un ton financier, je le répète, de prudence et responsable.

Lecture faite à Wotton, ce 16 décembre 2013.

(Signé) Katy St-Cyr, Maire

Municipalité de Wotton

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ Depuis la séance du dernier Rapport sur la situation financière (novembre 2012), Article 955, du Code municipal :

<i>Nom du fournisseur</i>	<i>Description</i>	<i>Total Achats</i>
AQUATECH, SOCIÉTÉ GESTION DE L'EAU	Services techniques eau potable et usée	44 756,71 \$
CAISSE POPULAIRE DES HORIZONS	Remboursement dette à long terme	497 102,28 \$
COOPÉRATIVE AGRICOLE DU PRÉ-VERT	Divers pour entretien et réparations et huile	133 496,11 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	Régime de retraite des employés/2 parts	29 573,28 \$
EXP	Honoraires professionnels divers	37 297,10 \$
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	Remboursement dette à long terme	93 240,00 \$
GRAYMONT (QC) INC.	Achat de gravier, chemins municipaux	76 794,52 \$
GROUPE ULTIMA INC.	Portefeuille d'assurances générales	40 684,00 \$
HYDRO-QUÉBEC	Électricité divers bâtiments et éclairage public	61 927,06 \$
M.R.C. DES SOURCES	Quote-part et quote-part du CLD	157 798,06 \$
MINISTRE DES FINANCES	Quote-part Sûreté du Québec	101 144,00 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	Déductions à la source employés-employeur	96 024,50 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU Canada	Déductions à la source employés-employeur	39 564,12 \$
RÉGIE HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET	Quote-part enfouissement et Centre de tri	39 878,03 \$
SOMAVRAC (C.C.) INC.	Calcium liquide pour chemins municipaux	47 743,09 \$
STANLEY & DANY TAYLOR TRANSP. INC	Cueillette des matières résiduelles	<u>80 394,32 \$</u>
	Total des Achats :	1 577 422,68\$

Donné à Wotton, ce 16 décembre 2013.

(Signé) Carole Vaillancourt

Directrice générale et Secrétaire-trésorière.